

L'enseignement Basque
Chapitre Supplémentaire
à la
Grammaire Comparée
des
Dialectes Basques
par
W. J. van Eys.

Ben à tirer 50

W

Le tutuicement basque

INTRODUCTION.

Dans le chapitre, déjà si long, sur le verbe basque, il n'est pas fait mention du tutoiement, connu généralement sous le nom de „Traitement familier”. Si cette façon toute basque de s'exprimer a jamais été discutée, il est probable que l'explication aura laissé beaucoup à désirer, les anciennes notions sur le verbe & la conjugaison étant loin d'être déracinées. Le manque absolu de méthode dans l'analyse du verbe n'est pas encore pleinement reconnu & il arrive de trouver des articles de Revues dans lesquels le chaos légué par les anciens grammairiens est considéré comme le dernier mot en fait d'analyse grammaticale. On peut passer sous silence les opinions émises dans des Revues littéraires où l'auteur déclare préférer telle théorie à telle autre; mais nous avons été surpris de trouver dans la Revue de Linguistique du mois de janvier 1883, un article de M. le professeur Vinson, où il dit: «Le prince Louis-Lucien Bonaparte « fait le basque comme personne ne l'a su & probablement comme personne « ne le saura jamais ». — On ne pouvait guère dire plus; le présent ne suffit pas à M. Vinson; les pauvres Basquistants de l'avenir sont condamnés. L'exagération de la louange suffisait peut-être pour la réduire à sa juste valeur, & nous ne l'aurions pas relevée, si nous n'avions prouvé, il y a quelques mois (ce que le public français ignore), dans la Revue anglaise The Academy, 18 March 1882, que la théorie du prince Bonaparte sur le verbe basque, pour ne citer que cette théorie, est fort mal

(8)

e/c/

établie, & nous avons peine à croire que M. le professeur Vinson donne
 un brevet de haute capacité à ses élèves, si leurs connaissances linguistiques
 étaient de nature à considérer les flexions verbales comme tombées du ciel,
 sans aucune signification proprement dite, ou bien comme faisant partie de
 la Trinité chrétienne. Il nous semble que, sans être trop sévère, on peut
 exiger un niveau beaucoup plus élevé, qu'il s'agisse de langue basque,
 française ou autre; assez élevé du moins pour qu'il soit à la hauteur des
 notions fondamentales de la science des langues. Nous savons que sous
 beaucoup de rapport, il y a encore une grande confusion chez M. Vinson
 quant à l'étymologie des flexions verbales; nous y reviendrons tantôt, en
 parlant de la critique que M. Vinson a faite de notre grammaire compa-
 rée, dans la Revue de Linguistique du mois de janvier 1880. Il nous
 a paru alors inutile d'y répondre, mais aujourd'hui que nous ajoutons à
 notre Grammaire un chapitre supplémentaire, dont les théories s'appuient
 sur celles énoncées dans la Grammaire, nous répondrons par quelques mots
 aux observations faites par M. Vinson. Nous relèverons seulement celles
 qui doivent démontrer, comme le dit M. Vinson, «l'imperfection géné-
 rale» de notre travail, & la «fréquence des défauts de détails». —
 Après ces paroles sévères nous nous attendions à une critique approfondie,
 s'attaquant aux questions importantes & aux solutions nouvelles qui ont
 bouleversé la Grammaire basque, & quelque dure qu'elle fût, contribuant
 à éclairer des questions difficiles, elle eût été accueillie avec reconnais-
 sance. Nous avons donc été extrêmement surpris en ne trouvant dans cette
 critique que des remarques d'une importance très contestable & ne portant
 en général que sur des observations tout à fait secondaires. Nous igno-
 rons à qui ce genre de critique fait le plus de tort; mais nous savons qu'il
 sert peu à faire progresser la science. M. Vinson nous semble avoir écrit
 son article au courant de la plume; il ne voit que des notions élémentaires
 qui lui sont familières; le plus souvent encore ce sont les notes qui lui
 fournissent ses observations; sur une douzaine de remarques il en fait sept
 sur les notes, qui n'ont en général qu'une importance relative; il lui
 semble utile, par exemple, d'ajouter: „aditu = aitu” à trois exemples
 cités, pour prouver la chute du d, & il oublie l'article auquel la note se

i/

/

g/

S/

S/

rapporte & qui lui explique le verbe edin „pouvoir”, inconnu jusqu'à présent.

Voyons maintenant ses observations :

1° Ce n'est pas nous qui „affirmons”; c'est M. Duvoisin qui a dit qu'il ne fallait pas prononcer semia, arnuu en labourdin, & comme M. Duvoisin est labourdin, si nous ne nous trompons pas, nous acceptons son opinion. Nous croyons, d'ailleurs, que la prononciation „populaire” ne peut être & n'est jamais acceptée comme le voudrait M. Vinson. Le peuple à Londres prononce heggs & happles pour eggs & apples; mais cette prononciation ne fait pas autorité; elle donne, au contraire, un frisson d'horreur à tout Anglais bien élevé; & „j'avions” & „j'étions” n'ont jamais guidé les grammairiens français.

2° Aditu = aitu a été cité plus haut.

3° Que le labourdin aurait tout autant de tendance à élider le r que le biscaien, n'est rien moins que prouvé, mais en admettant que ce soit vrai, où est l'utilité de la remarque; les exemples cités suffisaient à établir ce que nous voulions prouver.

4° M. Vinson dit: « L'er du datif pluriel défini en souletin.... n'est point inexplicable ». — Nous le croyons volontiers, mais l'explication de M. Vinson ne nous avance guère; comme k ne devient jamais r, M. Vinson convaincra difficilement le lecteur en disant: « La série de mutations est la suivante: aki, ai, ei, eri, er. » — Ceci n'explique rien du tout; une série n'est série qu'autant que les mutations sont connues. Nous répétons d'où vient le r?

5° A l'observation qu'on prononce à Sare bai-no (apparemment ba-i-no) & non bagno, nous répondrons: personne ne dit le contraire.

6° Que daut dans: Biho:za daut bethiere nygarrez, est pour dagot, est une remarque très juste & dont nous remercions M. Vinson.

7° M. Vinson dit: « Natorquezu est la forme indéfinie & niatorquezu la forme allocutive ». — M. Vinson paraît ne pas avoir remarqué, bien que nous l'ayons dit, que le mouillement de l'initiale indique la forme familière; i exclut zu, zu exclut i. Niatorkezu reste donc sinon inexplicable, du moins inexpliqué. Nous savons qu'on trouve niagozu.

8° Valait-il la peine d'imprimer trois lignes pour demander pourquoi nous donnons les deux formes de bai; bai moderne & bay ancien? Il y a tant de formes archaïques à côté des formes modernes dans notre Grammaire.

9° Nendilla s'écrit avec deux l en guipuzcoan puisque ce dialecte suit l'orthographe espagnole; ce serait une erreur d'en écrire un seul.

10° Nous avons ici une de ces assertions dogmatiques dont M. Vinson dit avoir horreur & avec raison. Nous avons expliqué (page 63 & 74) pourquoi gaz & gan n'existent pas; aitakaz est parfaitement correct en biscaien & ne s'écrit jamais autrement; c'est loin d'être un argument que de changer l'orthographe biscaienne pour appuyer une théorie dont M. Vinson oublie de donner les preuves, & d'écrire aitakgaz.

11° A la page 121, M. Vinson nous reproche notre «révolte contre l'in vraisemblance d'un fait...» — Cette phrase nous rappelle malheureusement beaucoup celle de certain critique (M. van Eys se cabre devant les faits..) trop peu sérieux pour être comparé à M. Vinson, mais nous pouvons lui assurer que nous ne nous cabrons ni ne nous révoltons; nous prouvons que le subjonctif n'existe pas en basque, & le grec, ni le sanscrit ne prouvent rien. Le a de tudati devenu à n'explique rien; le thème verbal basque ne change pas, ne reçoit aucune addition. M. Vinson voudrait encore d'autres arguments; mais il nous semble qu'il y en a plus qu'il n'en faut dans notre Grammaire; car aucun verbe ne fait exception à la règle; dudan est dut-non contracté en dudan „que j'ai” & non „que j'aie”; naizen est naiz-non contracté en naizen „que je suis” & non „que je sois”; diraden est dirade-non contracté en diraden „qu'ils sont” & non „qu'ils soient”; Diacreac diraden... senhar. I Tim III, 12. Que les diacres sont (soient) mari... Mais les observations de M. Vinson prouvent qu'il ne s'est pas familiarisé, croyons-nous, avec notre théorie, c'est-à-dire avec l'étymologie des flexions. M. Vinson dit: «L'examen des textes montre que là où les langues aryennes veulent le subjonctif, là où leur verbe prend une forme conjonctive, pour nous exprimer plus scientifiquement, le basque ajoute un n final à son indicatif; ce n final est-il identique à celui des imparfaits modernes, c'est une autre question.»

— Nous avons démontré, pour la première fois, dans notre Grammaire comparée que ce que l'on croit être le subjonctif n'est autre chose que l'indicatif suivi de la conjonction non „que”. M. Vinson paraît ne pas s'apercevoir qu'en répétant notre observation (ce qui n'est pas tout à fait l'examen des textes), il renverse la thèse qu'il veut prouver, c'est-à-dire l'existence du subjonctif en basque. Un subjonctif n'est pas un indicatif suivi ou précédé de „que”.

Le n final des imparfaits (pourquoi „modernes”? il n'y a qu'une forme) a été examiné dans notre Grammaire. M. Vinson continue : « De plus la troisième personne des imparfaits remplace son initiale... par un l. » C'est là l'ancienne assertion, qui n'acquiert pas plus de valeur en étant répétée ; elle ne repose que sur la forme de la flexion de la troisième personne &, dans cet ordre d'idée elle n'est pas même exacte ; zan ou zen est „il était” ; zen serait donc len au subjonctif, ce qui n'est pas ; zen devient lizen „qu'il fût”. — Mais nous aiderons l'ancienne théorie à se défendre ; il n'est pas du tout nécessaire de se servir de formes hypothétiques zitz & ziz comme le fait M. Vinson (V. notre gram. comp., 506) ; zen a perdu le i initial (peut-être zi) & izen est devenu lizen ; tout comme zuen est devenu luen. Continuons : « M. van Eys fait de cette troisième personne en l un conditionnel tronqué, & quand au n il le confond avec la & le traduit par „que” ; dudan, par exemple, signifie pour lui „que j'ai” tout aussi bien que dudala ». — Evidemment, pour l'étymologiste. De nos jours l'imparfait (pas seulement la troisième personne) de l'optatif sert comme présent du conditionnel ; ce conditionnel (ou cet imparfait opt.) précédé de ba „si” perd la syllabe finale ke, & au lieu de dire baninzake, bahinzake, balizake, on dit baninz, bahinz, baliz, &c. Dans ce cas nous avons appelé ce temps un conditionnel tronqué parce qu'il est l'un & l'autre ; p. ex. bercela çuen haourrac fatfu lirateque, I Cor. VII, 14. Autrement vos enfants seraient impurs. Ecen baldin guciac membrobat balirade, non lizateque gorputza. I Cor. XII, 19. Et si tous étaient un seul membre où serait le corps. Lirateque & lizateque sont incontestablement des présents du conditionnel, & balirade (ba-lirade) est, selon nous, un conditionnel tronqué, correspondant

à un imparfait français, soit de l'indicatif, comme dans cet exemple-ci, soit du subjonctif. Les exemples qu'on pourrait citer à l'infini ne trancheraient d'ailleurs pas la question; c'est l'étymologie, crofons-nous, qui décide en dernier ressort. Comparer n'est pas analyser. Quant à la différence entre non & la, nous l'avons expliquée dans notre Grammaire comparée, p. 517-520, où nous disons entre autre: „On distingue assez généralement dans les dialectes basques français entre n & la dans l'usage qu'on en fait; n s'emploie quand la proposition secondaire est conjonctive...” — M. Vinson, quoiqu'il dise que nous confondons n & la, est de notre avis, puisqu'il répète ce que nous avons dit, mais il oublie le mot „généralement”, ce qui rend la règle trop absolue & par conséquent inexacte, p. ex. *ecen ençunen dié nola ethorri aicén. Act. XXI, 22.* „Et ils entendront (dire) que tu es arrivé. Aicén est aiz „tu es” suivi de n „que”, & cependant la proposition n'est pas conjonctive. Si M. Vinson désapprouve, comme il le fait, que nous traduisions n par „que”, il n'y a plus lieu à discuter; il est indiscutable que n est „que”; & dans les flexions naizen, dudan ou tout autre, l'étymologie ne permet pas de voir autre chose que naiz suivi de non contracté en n, ou dut suivi de non. Si d'un autre côté M. Vinson dit que la est réservé pour „que” avec l'indicatif („Dans l'usage courant dudala correspond: à que j'ai »), nous ne voyons pas comment cela s'accorde avec sa théorie; il y a de nombreux exemples de la flexion avec l initial (subjonctif selon M. Vinson) suivi de la (indicatif selon M. Vinson); p. ex. *Eta bera sarri haraco licela, Act. XXV, 4,* & qu'il y retournerait bientôt; & au verset 8: *Ihardesten çuelaric Paulec, ecen deusetan ezluela faltatu Juduén Leguearen contra Paul répondant qu'il n'avait en rien failli contre la loi des Juifs.* Dans ces deux exemples la & l seraient en contradiction, & dans l'exemple suivant la correspond précisément au subjonctif: *Nehorc erran ezteçan ecen neure icenean batheyatzen ariçan naicela. I Cor. I, 15.* Que personne ne dise que j'aie baptisé en mon nom. M. Vinson ajoute comme preuve de l'existence d'un subjonctif basque: « La preuve en est dans la superposition des deux suffixes: *Agostinek gura euan Kristiaunak komulgatu zitezela.* Augustin voulait que les Chrétiens commu-

« n'assent. — zitezela n'étant que zitezen + la ». Nous n'avons pas oublié, que n s'élide devant l, puisque c'est nous qui avons posé cette règle, mais ici n n'est pas „que”; n est la terminaison de l'imparfait, (U. Gram. comp., p. 144;) zitezen-la est „que — ils pouvaient”. Il n'y a pas de superposition; un suffixe suit un suffixe, comme une préposition précède une préposition. Faut-il prendre au sérieux l'affertion de M. Vinson, quand il déclare « que non & la, tous deux „que”, différent « précisément entre eux comme en français aie & ai ». M. Vinson ne paraît pas s'apercevoir que quand même il aurait prouvé cette étrange théorie, il n'aurait établi que la manière basque de donner un équivalent au subjonctif des autres langues, mais il n'aurait jamais prouvé que le basque possède un subjonctif, c'est-à-dire des temps dont les flexions sont modifiées; naiz + non est une flexion tout aussi peu modifiée que le serait j'ai + que. Et si n & la diffèrent entre eux comme ai & aie, comment pourraient-ils être superposés? La flexion est donc en même temps de l'indicatif & du subjonctif, ai & aie? M. Vinson nous reproche encore d'accuser « tous les écrivains d'être tombés dans la même erreur » ce qui n'est pas juste. Les écrivains généralement savent écrire leur langue; ce sont les grammairiens qui ont voulu l'expliquer & qui ne la connaissaient pas, ce dont, en passant, la grammaire basque est un exemple concluant. Les anciens grammairiens français ont bien pris le t dans „a-t-il”, par exemple, pour un t euphonique; c'était une erreur, mais cela n'a pas empêché les écrivains français de s'en servir quand il le fallait. Et qu'il nous soit permis de le dire, l'argument, en tous les cas, n'est pas très fort: tout le monde a cru pendant longtemps que le soleil tournait autour de la terre & tout le monde s'est trompé.

Une critique d'un autre genre, où il nous est difficile de suivre le raisonnement & où la logique est traitée avec un sans façon extraordinaire, est celle-ci. M. Vinson dit: « Il est parfaitement certain que le suffixe ra „à, vers”, s'unit au nom défini, sans intercalation de l'article: mendi „dira „vers la montagne” & non mendiarra”. — D'abord il n'y a pas d'intercalation; mais passons. Un nom sans article se nomme & est un nom indéfini; mendi est un nom sans article, donc indéfini; mendira, par con-

équent est un nom indéfini (& non défini) suivi de ra. Nous rencontrons si souvent sous la plume de M. Vinson des phrases comme celles-ci : la méthode scientifique ; la théorie réellement scientifique / les principes sévères de notre rigoureuse discipline, &c., &c., qu'il nous permettra d'invoquer ces principes sévères qui nous empêchent de voir autre chose dans mendi-ra que „vers montagne”. Il nous importe peu comment on s'exprime en français ; nous ignorons le français ; nous analysons le basque.

L'article de M. Vinson finit ainsi : « Je ne vois d'autre but pour une grammaire comparée que la reconstruction des formes primitives, & comment y arriver sans tableaux méthodiques ? M. van Eys préférerait des règles ; qu'est-ce que c'est que des règles dans un ouvrage scientifique ? « Je ne les comprends que dans quelque Manuel de Lhomond, Burnouf, Noël & Chapsal... » M. Vinson est bien dur pour cette pauvre grammaire de Noël & Chapsal, dans laquelle nous avons appris le français & qui ne contient pas une seule théorie aussi absurde que beaucoup de celles qu'on trouve dans la grammaire basque. Quand M. Vinson parle de la « reconstruction de formes primitives », nous sommes parfaitement de son avis, ou plutôt il est du nôtre, car il nous prend nos paroles (V. Gram., p. 197), probablement sans s'en douter. La reconstruction de formes primitives, comme nous l'entendons, est basée sur l'analyse ou sur l'étymologie de chaque flexion. Cette reconstruction nous a prouvé que ce qui avait été dit sur le verbe était en grande partie erroné ; les règles, dont la formule a été rendue possible par l'analyse, ont permis d'établir avec certitude la forme de toutes les flexions de tous les verbes ; & règles & reconstruction ensemble nous ont appris qu'on confondait „être & „pouvoir,” qu'on ignorait l'existence des verbes edin, ezan, & de toutes les flexions à deux régimes, &c., &c.

C'est toujours cette même reconstruction qui nous a permis de dire ou de prédire : „Le présent de l'optatif serait daroaket”. (V. Gram. comp., p. 287.) Et, en effet, ce temps inconnu jusqu'à présent, nous l'avons retrouvé il n'y a pas longtemps, non pas seulement avec ses flexions absolues (avec objet) qui ont été expliquées au § 35, p. 358, mais avec les flexions à deux régimes ; p. ex. Dohatsfu da Jaunac bekatua imputatu ;

eztrauqueon guïçona. Rom. IU, 8. Heureux l'homme auquel Dieu n'aura point imputé son péché. Ez-drauqueon, de deroa-ke-o-n, que-il-aura-le-à-lui. De même: Eta haey fructu haur consignatu drauqueedan. Rom. XV, 28. Et après que je leur aurai consigné ce fruit. De drauqueet-n-ean, & drauqueet de d-aroa-ke-e-t; je-le-leur-aurai.

Nous n'avons aucune objection à faire aux tableaux (pas méthodiques, où est la méthode?) mais ils n'ont qu'une valeur très relative; ils ne deviennent utiles que quand on en déduit des faits que la philologie peut sanctionner ou des hypothèses qu'elle ne réproouve pas. L'ancienne théorie n'a jamais rien reconstruit du tout; elle n'a pas ajouté une syllabe à ce que Larramendi savait déjà: elle n'a fait que ce que les Anglais appellent si bien du guess-work, c'est-à-dire de l'étymologie à l'aventure. Citons pour en finir les paroles du professeur Max Müller, que nous traduisons aussi littéralement que possible: S'il existe une science des langues, ce sont là les questions qu'elle aura à résoudre; si elle ne peut pas les résoudre, si nous devons nous contenter de paradigmes & de règles, si les terminaisons des noms & des verbes doivent être considérées comme des expédients conventionnels ou bien comme des excroissances mystérieuses, alors il n'existe pas de science des langues, & nous devons nous contenter de ce qui a été appelé l'art de la langue ou la Grammaire. Lect. I, 114, 3^e éd.)



LE TRAITEMENT FAMILIER.

§ 1.

Nous avons vu que la langue basque exprime dans sa conjugaison tous les rapports possibles, p. ex. je vous (vois), tu me le (dis), &c. Elle n'en a ni plus, ni moins que les autres langues, puisque c'est la logique & non la grammaire qui en détermine le nombre.

Les rapports les plus simples, ceux de sujet à objet, sont au nombre de trois, puisqu'il y a trois personnes, la première, la deuxième & la troisième. Celles du pluriel sont la répétition de celles du singulier, seulement modifiées dans la forme, mais non pas dans l'expression du rapport.

On dit donc : *dakusat*, „je vois” ; *dakusak*, „tu vois” ; *dakusa*, „il voit”, &c. La seule différence qui se trouve dans la flexion basque, c'est qu'elle exprime en même temps (au présent), l'objet de la 3^{me} personne, sans qu'il soit possible de le séparer de la flexion ; *dakusat* signifie „je-vois-le”. Le fait que le pronom-sujet n'est souvent pas exprimé, comme dans la 3^{me} personne *dakusa* „le voit”, n'a rien d'extraordinaire ; en italien, par exemple, la flexion seule suffit ; on dit *vedo*, (je) vois & non : *io vedo*.

Une autre particularité de la conjugaison basque, c'est que les représentants du pronom de la 2^{me} personne du singulier expriment

le genre, *k* le masculin, *n* le féminin; *dakusak* signifie „tu vois” homme; *dakusan* „tu vois” femme. Comme la grammaire basque ne distingue pas formellement le sujet, l’objet & le régime indirect (datif), *k* & *n* désignent tantôt l’un & tantôt l’autre; p. ex. *drauar* (pour *draukat* pour *drauhar*) „je te l’ai” homme; *draunat* „je te l’ai” femme; *h* & *n* sont ici des régimes indirects, des datifs.

Ces flexions appartiennent à la conjugaison ordinaire, primitive; il va sans dire que le Basque, comme toutes les autres langues, devait pouvoir exprimer dans la flexion verbale, une 2^{me} personne du singulier, dans quelque rapport que ce fût. Puisque *k* est le représentant phonétique de *h*, de *hi* „tu”, il sera permis d’admettre que *n* est le représentant, soit d’un pronom, soit d’un nom indiquant le genre féminin. On fait que dans quelques langues, les pronoms ont des bases nominales, & *n* pourrait être le dernier débris d’un nom signifiant femme.

Jusqu’ici la langue basque est donc à peu près semblable aux autres langues. Elle s’en éloigne seulement quand on en vient à exprimer les 1^{res} & les 3^{mes} personnes dans la conversation ou dans le style familier. La langue basque n’a pas trouvé suffisant de tutoyer quelqu’un, pour ainsi dire directement; elle a voulu, du moment qu’on tutoie quelqu’un, donner à toutes les flexions ce cachet de familiarité que comporte le tutoiement. Ainsi „j’ai” se dit: *diar* en parlant à un homme que l’on tutoie, & *dinar* à une femme que l’on tutoie. *Diar* est pour *dikat* de *dihat*, comme nous verrons plus tard. On pourrait comparer (& on l’a fait), le pronom ou son représentant *h*, à notre vocatif „j’ai, ô toi homme”; mais la comparaison est inexacte; d’abord les cas n’existent pas, & en second lieu le pronom qui correspond ici à „toi” correspond une autre fois à „à toi”, p. ex. dans *drauar* & *draunat* „j’ai à toi”. C’est ici seulement que commence la véritable conjugaison familière, propre à la langue basque. Comme nous l’avons déjà dit, la 2^{me} personne du singulier appartient à toutes les langues & par conséquent aussi au Basque. L’emploi des pronoms de la 2^{me} personne du singulier est un des

LE TRAITEMENT FAMILIER.

§ 1.

Nous voyons que la langue basque exprime dans sa conjugaison tous les rapports possibles, p. ex. je vous (vois), tu me le (dis), &c. Elle n'en a ni plus, ni moins que les autres langues, puisque c'est la logique & non la grammaire qui en détermine le nombre.

Les rapports les plus simples, ceux de sujet à objet, sont au nombre de trois, puisqu'il y a trois personnes, la première, la deuxième & la troisième. Celles du pluriel sont la répétition de celles du singulier, seulement modifiées dans la forme, mais non pas dans l'expression du rapport.

On dit donc : *dakusat*, „je vois” ; *dakusak*, „tu vois” ; *dakusa*, „il voit”, &c. La seule différence qui se trouve dans la flexion basque, c'est qu'elle exprime en même temps (au présent), l'objet de la 3^{me} personne, sans qu'il soit possible de le séparer de la flexion ; *dakusat* signifie „je-vois-le”. Le fait que le pronom-sujet n'est souvent pas exprimé, comme dans la 3^{me} personne *dakusa* „le voit”, n'a rien d'extraordinaire ; en italien, par exemple, la flexion seule suffit ; on dit *vedo*, (je) vois & non : *io vedo*.

Une autre particularité de la conjugaison basque, c'est que les représentants du pronom de la 2^{me} personne du singulier expriment

: / j = /
j = /

2 / 4 /

le genre, *k* le masculin, *n* le féminin; *dakusak* signifie „tu vois” homme; *dakusan* „tu vois” femme. Comme la grammaire basque ne distingue pas formellement le sujet, l’objet & le régime indirect (datif), *k* & *n* désignent tantôt l’un & tantôt l’autre; p. ex. /*drauat* (pour *draukat* pour *drauhat*) „je te l’ai” homme; *draunat* „je te l’ai” femme; *h* & *n* sont ici des régimes indirects, des datifs.

Ces flexions appartiennent à la conjugaison ordinaire, primitive; il va sans dire que le Basque, comme toutes les autres langues, devait pouvoir exprimer dans la flexion verbale, une 2^{me} personne du singulier, dans quelque rapport que ce fût. Puisque *k* est le représentant phonétique de *h*, de *hi* „tu”, il sera permis d’admettre que *n* est le représentant, soit d’un pronom, soit d’un nom indiquant le genre féminin. On fait que dans quelques langues, les pronoms ont des bases nominales, & *n* pourrait être le dernier débris d’un nom signifiant femme.

Jusqu’ici la langue basque est donc à peu près semblable aux autres langues. Elle s’en éloigne seulement quand on en vient à exprimer les 1^{res} & les 3^{mes} personnes dans la conversation ou dans le style familier. La langue basque n’a pas trouvé suffisant de tutoyer quelqu’un, pour ainsi dire directement; elle a voulu, du moment qu’on tutoie quelqu’un, donner à toutes les flexions ce cachet de familiarité que comporte le tutoiement. Ainsi „j’ai” se dit: *diat* en parlant à un homme que l’on tutoie, & *dinat* à une femme que l’on tutoie. *Diat* est pour *dikat* de *dihat*, comme nous verrons plus tard.

On pourrait comparer (& on l’a fait), le pronom ou son représentant *h*, à notre vocatif „j’ai, ô toi homme”; mais la comparaison est inexacte; d’abord les cas n’existent pas, & en second lieu le pronom qui correspond ici à „toi” correspond une autre fois à „à toi”, p. ex. dans *drauat* & *draunat* „j’ai à toi”. C’est ici seulement que commence la véritable conjugaison familière, propre à la langue basque. Comme nous l’avons déjà dit, la 2^{me} personne du singulier appartient à toutes les langues & par conséquent aussi au Basque.

L’emploi des pronoms de la 2^{me} personne du singulier est un des

moyens par lesquels on donne aux flexions le cachet de familiarité ; un autre moyen, employé simultanément, c'est celui du mouillement d'une des lettres (généralement l'initiale) de la flexion ; c'est quelquefois la seule caractéristique des flexions familières.

Le mouillement n'est pas un procédé uniquement réservé au verbe ; il a un caractère plus général, il sert à donner une nuance de tendresse à l'expression ; il a été appliqué aux flexions verbales, tout comme il a été appliqué aux noms, soit substantifs, soit adjectifs ; *maite* „cher” se prononce comme terme de tendresse avec le *r* mouillé, que l'on s'est habitué à rendre par deux *r*, sans doute par analogie avec *ll* : *maitea*. De même *mutilko*, „garçon” se prononce *mutiko* (1).

C'est selon ces deux procédés que, par exemple, le biscaïen *doi* „j'ai”, est devenu *yoar* „j'ai” parlant à un homme, & *yonar* „j'ai”, parlant à une femme. Y est le *d* mouillé & *h* a été élidé, selon l'habitude biscaïenne. *Yoar* est pour *yo-h-r* ; *a* est la voyelle de liaison.

Examinons maintenant ce système de conjugaison.

§ 2

Le système de la conjugaison familière.

Les deux caractéristiques de cette conjugaison sont, comme nous l'avons dit : 1° le pronom de la 2^{me} personne du singulier ; 2° le mouillement. Le mouillement consiste à donner à la lettre, en sus du son qui lui est propre, le son de *i* ou *y* dans „ayant”. Si la lettre est une consonne le *i* suit, si c'est une voyelle le *i* précède ; p. ex. *n* se prononcera *ni* et mieux *ñ* espagnol ; *a*, *e*, *o* se prononcèrent *ia*, *ie*, *io*. Ce son mouillé est rendu de différentes manières, selon les habitudes de la langue dont le Basque a pris son alphabet, & quelquefois aussi selon les caprices de l'auteur ; *d* + *i* ou *j* est rendu en basque espagnol par *y*, & en basque français par *di* ; *n* + *i* est rendu

(1) Lardizabal, gr. p. 82, n° 5.

par *ni*, par *ñ* & aussi par *nay*. *D* mouillé s'écrit quelquefois *z*; ceci provient de ce que *d* mouillé prend, dans quelques dialectes, une nuance du son du *g* italien devant *e* & *i*, c'est-à-dire le son de *g* dans „genre” précédé d'un *d* (1). 27

Ce son paraît être assez difficile à prononcer; il dégénère souvent en *z*; p. ex. /ici à San Remo, le *g* de „giovane” se prononce d'une façon qui rappelle beaucoup plus le *z* que le *g*. — C'est ainsi que *ditut* „je les ai”, devenu *yituat* en bisciaïen, s'écrit *zitat* en bas-navarrais. *Dakit* „je le fais”, devient *zakit* (Marc I. 24), pour *zaki-h-t*. *Dakigu* devient *zakigu* (Matt. xxii. 16). 11

Les caractéristiques du pronom, *h* & *n*, suivent immédiatement le thème. Si *h* fuit le thème & n'est suivi de rien, le *h* devient lettre finale & se durcit en *k*, selon la règle. (V. Ch. 111.)

Analysons maintenant le présent de l'indicatif de *eduki* „tenir”, comme verbe auxiliaire.

<i>Dut</i>		<i>Diat, dinat</i>	de	<i>di-h-t</i>	&	<i>di-n-t</i> .
<i>Duk, dun</i>		— —	„			
<i>Du</i>		<i>Dik, din</i>	„	<i>di-h</i>	„	<i>di-n</i> .
<i>Dugu</i>		<i>Diagu, dinagu</i>	„	<i>di-h-gu</i>	„	<i>di-n-gu</i> .
<i>Duzu</i>		— —	„			
<i>Dute</i>		<i>Diek, dine</i>	„	<i>di-h</i>	„	<i>di-n-e</i> .

Dans la première personne, le *h* (pour *hi*) a été élide & *a* est la voyelle de liaison. En guipuzcoan le *h* a été converti, selon la règle, en *k*: *dikat*. Le *n* n'est jamais élide dans aucun dialecte. *Di* est le mouillement de *d*; le thème a entièrement disparu. Le bisciaïen *dor* est devenu *yoat*; *y* = *di*, & le *h* est élide: *yo-h-a-t*. Le thème s'est maintenu ici: *o* pour *u*, comme dans *dor*.

La 2^{me} personne du singulier appartient, comme nous l'avons dit, à la conjugaison ordinaire, primitive.

(1) Comp. Diç. basque, lettre J. — On trouve même quelquefois la permutation de ces lettres; le guip. *ginjoaŕen* fait *gendoaŕen* en bn. (V. tableau des permut., gram. comp.) 92

La 3^{me} personne s'explique par la première ; comme *h* fuit le thème (ici *u*) & n'est suivi de rien, le *h* devient lettre finale & se durcit en *k*.

La 1^{re} personne du pluriel s'explique par la 1^{re} personne du singulier.

La 3^{me} personne du pluriel se forme de celle du singulier en *y* ajoutant la caractéristique du pluriel *te* ; *dik* devient *dikte* ; mais aucun dialecte n'a admis cette forme ; le *k* médial déplaît, & l'hypertèse en a fait *ditek*, guip. & *diek* avec élision du *t* (comme c'est aussi le cas dans la conjugaison ordinaire), dans les autres dialectes basques français. Le bisciaïen *yok* est devenu *yoek* après l'élision du *t* pour *yotek* de *yokte*. Zavala écrit cette flexion *yo'ek*.

LE PRÉSENT DE L'INDICATIF

avec l'objet pluriel „les”

<i>Ditut</i>		<i>Ditiat, ditinat</i>	de	<i>diti-h-t.</i>
<i>Dituk, ditun</i>		— —		
<i>Ditu</i>		<i>Ditik, ditin</i>	„	<i>diti-h.</i>
<i>Ditugu</i>		<i>Ditiagu, ditinagu</i>	„	<i>diti-h-gu.</i>
<i>Dituçu</i>		—		
<i>Ditue</i>		<i>Ditié, ditin</i>	„	<i>diti-h-te.</i>

Le dialecte bas-navarrais a *zitiat* au lieu de *ditiat*, & le guipuzcoan *zetikat*. Il va sans dire que l'objet singulier ou pluriel n'a rien à faire avec le mouillement du *d* initial, mais on trouve *di* avec l'objet singulier & *zi* avec l'objet pluriel. Ce *zi* est *ze* en guipuzcoan. Le bisciaïen dit *yoadaz* ou *yituat* ou *yituadaç*. *Yoadaz* est *yoat* + ~~*x*~~, signe de pluralité (voir Gr. comp., Ch. XI, § 3), & le *t* comme toujours est converti en *d*. *Yituat* a été cité plus haut ; c'est *y-itu-h-t* avec *a* voyelle de liaison. *Yituadaç* nous paraît une forme vicieuse ; le *ç* final est de trop ; *yituat* suffit. La 1^{re} personne s'explique donc par la 1^{re} personne avec l'objet singulier.

La 3^{me} personne aurait dû être *ditikte*; le guipuzcoan, qui s'est choisi *ze* pour le mouillement du *d*, dit *zetitek*, pour *zetikte*, après l'hyperthèse du *k*, qui n'est guère toléré au milieu d'un mot.

Ces flexions familières, d'un usage très restreint, se retrouvent dans tous les verbes, & c'est toujours selon la même méthode qu'elles sont formées. *Jakin* „savoir” fait *dakit* „je le fais”; & *zeakiat*, *zeakinat* de *ze-aki-h-t*, *ze-aki-n-t*, en sont les formes familières.

Dakigu „nous le savons”, devient *zeakiagu*, *zeakinagu*.

Le mouillement de *d* est exprimé par *ze*; mais Liçarrague, qui emploie ces flexions, mouille le *d* aussi par *i*; c'est ainsi qu'il écrit *diatzak* „il se couche” (de *etzan*), dont la forme ordinaire est *darza*. *Diatzak* est composé de *di-etza-h*. De même *dago* „il reste”, devient *diagok*; & le pluriel *daude* (pour *dagote*) „ils restent” devient *diaudek*.

L'IMPARFAIT DE *eduki*.

<i>Nuen</i>	<i>Nikan, ninan</i>	de	<i>ni-h-n.</i>
<i>Huen</i>	—		
<i>Zuen</i>	<i>Zikan, zinan</i>	„	<i>zi-h-n.</i>
<i>Genduen</i>	<i>Gindikan, gindinan</i>	„	<i>gindi-h-n.</i>
<i>Zenduen</i>			
<i>Zuten</i>	<i>Zitan, zitenan</i>	„	<i>zi-h-e-te.</i>

Le *n* de *nuen*, guip. lab. bisc., est devenu *ni*; *h* a été converti en *k* dans le dialecte guip. & a été élidé dans les deux autres dialectes.

Le fouletin dont la 1^{re} personne *nuen* s'était déjà corrompue en *nian*, écrit aussi *nian* pour la forme familière masc. & *ninian* pour le féminin, comme le guip. *niñan*.

Le biscaien a pris la variété *nenduen* (= *nuen*) & non *neban*, & en a fait *nenduan*, que Zavala écrit *nayenduan* (1). Le *h* est élidé comme d'habitude: *nendu-h-n*.

(1) Verbo vizc., p. 55, 56, n° 146.

La 1^{re} personne explique la 3^{me} personne, excepté celle du dialecte bisciaïen : *yoan*. Les autres dialectes ont *zi* comme mouillement de *z*; mais le bisciaïen n'a pas généralement le pronom (ou son représentant) *z*, comme lettre initiale de la 3^{me} personne; il dit *euan* ou *eban* pour *zuen*; il n'y a donc pas un *z* mais un *e* à mouiller; & cet *e* mouillé est représenté par *y*, ce qui donnerait *yeuan*; mais le groupe thématique *eu* de *euki* est devenu *o*, *yoan*; exactement comme *dot* pour *dut*.

La 3^{me} personne du pluriel, formée de celle du singulier, ferait *zikante*, *zinante*, mais *k* médial n'étant pas toléré, il y a hyperthèse & *zikante* st devenu *zitean* pour *zitekan*, avec élision du *k* médial & *zinante* est devenu *zitenan*, apparemment par analogie, puisque rien ne s'oppose à la forme *zinante*.

Les imparfaits de tous les verbes sont formés de la même manière; *egon* fait *nengoan* „je restais” & *niangoan* (Act. x, 30) en est la forme familière. *Ezan* fait *nezan* & *niezan* (Act. xxv, 17), forme familière. *Nikek* (Act. xxv, 22), est la forme familière de *nuke* „j'aurais”. On se ferait attendu à *niukek*, ce qui serait la forme correcte; *i* est le mouillement de *n* & la voyelle thématique s'est perdue, ce qui du reste est fréquent, comme on vient de le voir. /

§ 3

Jusqu'ici nous n'avons cité que des flexions avec la 3^{me} personne comme objet, mais l'objet peut aussi être de la 1^{re} ou de la 2^{me} personne du singulier; p. ex. „je t'ai” ou „tu m'as”. Mais ces flexions avec la 2^{me} personne du singulier comme sujet ou comme objet n'ont pas à nous occuper ici; elles rentrent dans la conjugaison ordinaire; c'est là le tutoiement qu'on trouve dans toutes les langues & qui est expliqué dans la grammaire. C'est seulement à la 3^{me} personne que nous trouvons les formes spécialement basques; p. ex. *nauk* „il m'a”, corrompu en *naik* dans le dialecte souletin. Remarquons ici en pas- Hi /
g /

font la confusion avec la flexion *nauk* „tu-as-moi” (tu m’as), toutes les deux formées de *n-au-k*. Dans *nauk* „tu m’as”, le *k* final est le représentant de *hi* „tu”; c’est le véritable pronom-sujet. Dans *nauk* „il m’a”, le *k*, bien qu’étymologiquement le même, indique seulement le tutoiement; il n’a qu’une valeur de convention, sans idée de personne; il sert, comme nous venons de voir, dans toutes les flexions. En fouletin, „tu m’as” est *naik* & „il m’a” *nik*; cette différence, en dehors de la forme corrompue, est arbitraire comme l’on voit; l’élision de *a* dans *nik* ne signifie rien.

Les dialectes basques espagnols ont une irrégularité qui paraît être du désordre. Les dialectes basques français, qu’il faudra toujours citer d’abord, ayant conservé le tutoiement beaucoup plus longtemps, ont une forme féminine pour le sujet, mais non pas pour l’objet, si c’est la 2^{me} personne. Ils disent bien *nauk* „tu m’as” (homme) & *naun* „tu m’as” (femme), mais „je t’ai” est toujours *haut* ou *hut* ou *hait*, selon les dialectes, que ce soit un homme ou une femme que l’on tutoie. Les dialectes espagnols, au contraire, s’il faut en croire Zavala & Lardizabal, ont deux formes: *aut*, bisc., *aukat*, guip. „je t’ai” (homme) & *aunat* „je t’ai” (femme). Le biscalien *aut* est correct & correspond aux autres dialectes; le *h* s’est perdu comme toujours; mais *aukat* est une forme vicieuse ainsi que *aunat*, dans les deux dialectes; l’objet devrait précéder la flexion. Si l’on avait voulu former des flexions féminines, il aurait fallu dire *n-au-t* ou *naut* „je t’ai” & *nau* „il t’a” & non pas *aunat* & *auna*. De même *eroan* ferait selon les mêmes auteurs *aroat* & *aroanat*; p. ex. *ikusi aroat* „je te vois d’habitude” (homme); *ikusi aroanat* „je te vois d’habitude” (femme). *Aroat* pour *h-eroa-t* est correct; mais *aroanat* doit être une erreur. Si *h* pouvait être intercalé au lieu d’être préfixé, si *aroat* était pour *aroa-h-t*, il aurait fallu retrouver l’hiatus, comme partout ailleurs en biscalien & alors *aroaat*; mais pour justifier la forme de ces flexions, il faut admettre des irrégularités dont on ne voit pas la nécessité; il est beaucoup plus probable que ces flexions ont été formées par analogie, sans qu’on fût les analyser; on avait bien remarqué qu’il

y avait quelque part un *k* dans ces flexions familières, mais l'origine en était inconnue, tout autant que sa place dans la flexion, sa mutation & son élision.

Toutes les flexions de tous les verbes, excepté celles de *iʒan* „être”, peuvent être modifiées selon la méthode indiquée, en observant les particularités propres à chaque dialecte. Nous en citerons quelques exemples tirés en grande partie du Nouveau Testament de Liçarrague & quelques-unes des poésies de Dechepare. Nous avons déjà dit que Liçarrague indique le mouillement tantôt par *ʒ*, tantôt par *i*; p. ex. *jakin* „savoir” fait *dakit* „je fais”, & *ʒeakiat* „je fais” (homme); *baceaquiat* (Marc I, 24).

Par contre *egon* „rester”, fait *nago* „je reste”, *dago* „il reste”, & la forme familière est *niagok* (Act. xxv, 10), *diagok* (Act. ix, 11). *Joan* fait *noa* „je vais” & *nihoak* (Matt. xxi, 30); la forme familière de la 3^{me} perf. plur. est *dihoaʒak* „ils vont” (1. Timot. v. 24). *Ikusi* fait *dakusat* „je le vois”, *dakuskit* „je les vois” & pour la forme familière, il y a *diakuskiat* (Marc viii, 24).

Edin fait *ʒedin* „il pouvait”, & *ʒedian* (Act. x, 30), forme familière. On dirait que Liçarrague accentue le *ʒ* pour indiquer la chute d'une lettre, du *k*, tout comme il accentue les *é* des génitifs pluriels, dans lesquels le *k* a été élidé selon la règle; p. ex. *hayén* pour *hayeken* „de ceux-là”; *diradenén* pour *diradeneken* „de ceux qui sont”. Ainsi: *Hic-ere ungui dakiàn eçala* (Act. xxv, 11) „comme tu le fais bien”. *Dakian* de *dakit* „tu fais”, suivi de *n*, régi par *eçala*; *k* médial élidé, selon la règle, & *a* voyelle de liaison.

Du moment que le *k* est maintenu, la voyelle n'est pas accentuée; comparez *nihoak* cité plus haut, ou encore *nieʒakeek* (Act. xxv, 11). *ʒehorc horiéy ecin eman nieçaqueec* „Personne ne peut me livrer à eux”. Nous avons ici une flexion intéressante, elle exprime non pas la 3^{me} personne comme objet, mais la 1^{re} personne „me”, représentée par *n*; (v. Gr. comp., p. 199.) ainsi *n-ieʒa-ke-e-h*. Le *h* final pour *hi* devient *k* selon la règle; le *e* indique la 3^{me} perf. plur. „à eux”; c'est la contraction de *ote* pour *hote*; (v. Gr., p. 137,

348, &c.) *ke* caractéristique modal : *ieza* le thème mouillé, de *ea; n* „me”.

La forme familière paraît ne pas être appliquée dans deux cas, quoique la phrase soit familière : 1° quand la flexion est précédée de *ba* ou quand elle est suivie d'un suffixe ; 2° quand le verbe appartient à la proposition subordonnée ; p. ex. Paul dit au roi Agrippa : *Regue Agrippa dohatsu neure buruü estimatzen diat ceren egun hire aitinean ihardeisi behar baitut...* (Act. xxvi, 2) Roi Agrippa, je m'estime heureux de ce qu'aujourd'hui devant toi je dois répondre. *Diat* est la forme familière pour *dut*; *hire* „de toi”; mais *baitut* & non *badiat*. Peut-être les deux causes agissent ici ; *baitut* appartient à la proposition subordonnée & en dehors de ceci *dut* est précédé de *bai*.

Paul continue : *Principalqui ceren baitaquit...* ; bien qu'il tutoie le Roi, il ne dit pas *zeakiat*, il dit *dakit*.

Festus dit à Agrippa (Act. xxvi, 16) : *Eta ihardeisi diraueat ezutela Romanoéc costuma...* Et je leur ai répondu que les Romains n'ont pas l'usage... *Diraueat* est la forme familière de *drauet* „je l'ai à eux”; mais *ez-dutela* est resté *dute*, puisque c'est le verbe de la proposition subordonnée. La négation *ez* n'empêche pas, comme le fait *bai*, la forme familière. Paul dit : *Hunegatik o Regue Agrippa, eznitayoc desobedient igan cerutico visioneari* (Act. xxvi, 19) Ainsi ô Roi Agrippa, je n'ai point été défobéissant à la vision céleste. — *Iuduey deusetan ezтираueat iniuriaric eguin* (Act. xxv, 10) Je n'ai fait aucun tort aux Juifs. Nous avons déjà vu que *diraueat* est la forme familière de *drauet*. Donnons encore un exemple de la flexion suivie d'un suffixe : *Nic uste nuenaren gainean...* (Act. xxv, 18) Que je croyais.... & Paul continue : *Baina questione barzu citiztean* Mais ils avaient quelques disputes.... *Nuen-aren* est la forme ordinaire, mais *citiztean* est la forme familière de *zituzten* „ils les avaient”.

LA FORME FAMILIÈRE DU VERBE

Izan Etre.

Nous avons bien peu à ajouter à ce que nous avons dit sur ce sujet dans notre grammaire comparée (v. page 515). L'emploi de ces flexions est malheureusement toujours un mystère, bien que la forme soit connue; remplacer le verbe „être” par „avoir”, & la première personne par la seconde est un tel bouleversement d'idées & de formes, que nous ne savons qu'en dire, & tout ce que nous pouvons faire, c'est de donner quelques tableaux & quelques exemples.

INDICATIF.

PRÉSENT.

<i>Naiṛ</i> „je suis”	=	<i>Nauk</i> , <i>naun</i>	<i>Nauk</i> „tu m'as”.
<i>Aiṛ</i> „tu es”	=	<i>Aiṛ</i>	<i>Aiṛ</i> „tu es”.
<i>Da</i> „il est”	=	<i>Duk</i> , <i>dun</i>	<i>Duk</i> „tu l'as”.
<i>Gara</i> „nous sommes”	=	<i>Gutuk</i> , <i>gutun</i>	<i>Gutuk</i> „tu nous as”.
<i>Zare</i> „vous êtes”	=	<i>Zare</i> , <i>ṛaitut</i>	<i>Zaitut</i> „je vous ai”.
<i>Dira</i> „ils font”	=	<i>Dutuk</i> , <i>dutun</i>	<i>Dutuk</i> „tu les as”.

Exemples : *Ecen ni-ere guičon nauk* (Matth. viii, 9) † Car moi aussi je suis un homme. — *Cesargana appellarzen nauc* (Act. xxv, 11). J'en appelle à César. *Aiṛ*, étant la forme familière, reste *aiṛ*. Festus répond interrogativement à Paul : *Cesargana appellarzen aiṛ?* Tu en appelles à César? — *Eta hunela scribatu duc Prophetaz* (Matth. 11, 5) † Car voici il est écrit par les prophètes. — *Handi dun hire fedea* (Matth. xxv, 23) † Ta foi est grande (la fille de la Cananéenne). — *Eta cer-ere lothuren baituc lurrean*, *lothua ičanen duc ceruetan* (Matth. xvi, 19) † Et ce que tu auras lié sur la terre, sera lié dans le

ciel. Nous avons ici *duc* correspondant à „il est” & aussi avec sa véritable signification de „tu l’as”. — *Eta eure travaillua duyan penitencia* (Dechepare *Duyan* de *duk-n.*, p. 20); Et que ton travail est (français „soit”) ta pénitence. /

La 2^{me} personne *zira* paraît rester en souletin; mais on a pu voir par l’exemple donné dans la grammaire, que Larregui (Labourdin), se sert de *zaitut*. g₂/

Comme *naiç* „je suis” est remplacé par *nauk* „tu m’as”, de même *ninçan* „j’étais” est remplacé par *ninduan* „tu m’avais”. *Ni ere present ninduan* (Act. xxii, 20); J’étais aussi présent. *Hinçen* ou *inçen* „tu étais” est déjà la forme familière; *çen* „il était” est remplacé par *çuen* „il avait”. Le souletin distingue quelquefois ces flexions familières des flexions du verbe „avoir”. Ainsi : /ce/

<i>Niç</i> „je suis”	= <i>nuk</i>	& <i>naik</i> „tu m’as”.
<i>Ninçan</i> „j’étais”	= <i>nundian</i>	„ <i>nunduyan</i> „tu m’avais”.
<i>Niçate</i> „je ferai”	= <i>nukek</i>	„ <i>naikék</i> „tu m’auras”.
<i>Ninçate</i> „je ferais”	= <i>nundukek</i>	„ <i>nundukek</i> „tu m’auras”.

Ces flexions de *eduki* feront en usage, mais elles sont évidemment fautives. *Naik* „tu m’as”, aurait dû être *nuk* ou *nauk*, comme l’écrivent les autres dialectes. Si *d-u-k* signifie tu-as-le, il faut que „tu-as-moi” soit *n-u-k*. Le thème verbal *ai* n’a rien à faire dans les flexions de *eduki*. On comprendrait plutôt que *naik* fût la forme familière de *naiç*; mais cela n’est pas le cas; tous les dialectes ont pris ces flexions familières dans le verbe *eduki*; *nendian*, *nukek*, *zaitut* ne laissent aucun doute à ce sujet. Ce que nous avons dit de *naik* s’applique aussi à *naikék*; „tu m’auras” devrait donc être *nukek* & non *naikék*. La différence entre *nundian* & *nunduyan* paraît aussi fautive; à *ninçan* „j’étais” doit correspondre „tu m’avais”, or „tu m’avais” est *nunduyan* & non *nundian*. /

L’emploi des flexions familières paraît être limité au verbe *içan* sans régime indirect; du moment qu’un régime indirect est exprimé,

c'est la forme primitive, c'est-à-dire le verbe *iṣan* qui fert; p. ex. „*naiṣ* „je suis” fait *nirṣayo* „je suis à lui” & *nirṣayok* en est la forme familière. *Hunegatic*, *O Regue Agrippa eṣnirṣayok*... (Act. xxvi, 19) / 41 : /
Ainsi / O Roi Agrippa, je ne suis point... / 1 2) 21

La phrase subordonnée ne paraît pas non plus admettre la forme familière. Paul qui tutoie Festus dit : *Baina Damascen ciradeneṣ* (Act. xxvi, 20) / Mais à ceux qui étaient à Damas... De même : / quand la flexion est suivie d'un suffixe : *Ceinen gauṣaṣ ethorri nincenean Ierusalemra* (Act. xxv, 15) / Sur le sujet duquel, comme j'étais à Jérusalem... C'est Festus qui parle ici, en tutoiant; au verset 17, il dit *Bada huna ethorri ciradenean... mana nieṣan*... quand donc ils étaient venus ici... j'ordonnai... *Ninṣenean* & *ṣiradenean* sont les formes ordinaires; *nieṣan* est la forme familière. Il va sans dire que ces restrictions ne s'appliquent pas à la flexion qui exprime la 2^{me} perf. sing. comme sujet ou comme objet. Ces flexions-là n'ont rien d'extraordinaire en elles-mêmes, elles n'ont pas de signification d'emprunt & ne demandent aucune règle spéciale; p. ex. *Idoquiten audalaric populu horretaric*... (Act. xxvi, 17) / En te délivrant de ce peuple... *Idokiten aut* „je te délivre”; & *audalaric* est composé de *aut-la-ik* & correspond au gérondif français, cette forme est très commune. / 81 /
/ 11 /



La phrase subordonnée ne paraît pas non plus admettre la forme familière. Paul qui tutoie Festus dit : *Baina Damascen ciradenev* (Act. xxvi, 20); Mais à ceux qui étaient à Damas... De même quand la flexion est suivie d'un suffixe : *Ceinen gauçaz ethorri niçcanean Ierufalemera* (Act. xxv, 15); Sur le sujet duquel comme j'étais à Jérusalem... C'est Festus qui parle ici, en tutoiant; au verset 17, il dit : *Bada huna ethorri ciradenean... mana nieçan...* quand donc ils étaient venus ici... j'ordonnai... *Niçcanean & ziradenean* est la forme ordinaire; *nieçan* est la forme familière. Il va sans dire que ces restrictions ne s'appliquent pas à la flexion qui exprime la 2^{me} perf. sing. comme sujet ou comme objet. Ces flexions-là n'ont rien d'extraordinaire en elles-mêmes, elles n'ont pas de signification d'emprunt & ne demandent aucune règle spéciale; p. ex. : *Idoqiten audalaric populu horretaric...* (Act. xxvi, 17); En te délivrant de ce peuple... *Idokiten aut „je te délivre”*; *aut-la-rik.*

n/

n/d/

est signifie

et audalaric est composé de aut-la-ik et correspond au gérondif français; cette forme est très commune.

Correction Npl.

position subordonnée. La négation *ez* n'empêche pas, comme le fait *bai*, la forme familière. Paul dit : *Hungatik o Regue Agrippa, ezni-zayoc desobedient ičan cerutico visioneari* (Act. xxvi, 19); Ainsi ô Roi Agrippa, je n'ai point été défobéissant à la vision céleste. — *Iuduey deusetan eztraueat iniuriari eguin* (Act. xxv, 10); Je n'ai fait aucun tort aux Juifs. Nous avons déjà vu que *diraueat* est la forme familière de *drauet*. Donnons encore un exemple de la flexion suivie d'un suffixe : *Nic uste nuenaren gainean...* (Act. xxv, 18) que je croyais & Paul continue : *Baina questione barzu citiztean* mais ils avaient quelques disputes.... *Nuen-aren* est la forme ordinaire, mais *citiztean* est la forme familière de *zituzten* „ils les avaient”.

e/z
e/z
e/
g, m
e/

LA FORME FAMILIÈRE DU VERBE
Ičan Etre.

Nous avons bien peu à ajouter à ce que nous avons dit sur ce sujet dans notre grammaire comparée (v. page 515). L'emploi de ces flexions est malheureusement toujours un mystère, bien que la forme soit connue; remplacer le verbe „être” par „avoir”, & la première personne par la seconde est un tel bouleversement d'idées & de formes, que nous ne savons qu'en dire, & tout ce que nous pouvons faire, c'est de donner quelques tableaux & quelques exemples.

INDICATIF.
PRÉSENT.

<i>Naiç</i> „je suis”	=	<i>Nauk, naun</i>	<i>Nauk</i> „tu m'as”
<i>Aiç</i> „tu es”	=	<i>Aiç</i>	<i>Aiç</i> „tu es”
<i>Da</i> „il est”	=	<i>Duk, dun</i>	<i>Duk</i> „tu l'as”
<i>Gara</i> „nous sommes”	=	<i>Gutuk, gutun</i>	<i>Gutuk</i> „tu nous as”
<i>Zare</i> „vous êtes”	=	<i>Zara, zaitut</i>	<i>Zaitut</i> „je vous ai”
<i>Dira</i> „ils sont”	=	<i>Dutuk, dutun</i>	<i>Dutuk</i> „tu les as”

Exemples : *Ecen ni-ere guifon nauk* (Matth. viii, 9); Car moi aussi je suis un homme. — *Cesargana appellarzen nauç* (Act. xxv, 11). J'en appelle à César. *Aiç*, étant la forme familière, reste *aiç*. Festus répond interrogativement à Paul : *Cesargana appellarzen aiç?* Tu en appelles à César? — *Eta hunela scribatu duc Prophetarç* (Matth. 11, 5); Car voici il est écrit par les prophètes. — *Handi dun hire fedea* (Matth. xxv, 28); Ta foi est grande (la fille de la Cananéenne). — *Eta cer-ese lothuren baituc lurrean, lothua ičanen duc ceruetan*

e/
e/

(Matth. xvi, 19); Et ce que tu auras lié sur la terre, sera lié dans le ciel. Nous avons ici *duc* correspondant à „il est” & aussi avec sa véritable signification de „tu l’as”. — *Eta eure trabailuſ duyan penitencia* (Dechepare, p. 20); Et que ton travail est (français „soit”) ta pénitence.

a /

La 2^{me} personne *zira* paraît rester en souletin; mais on a pu voir par l'exemple donné dans la grammaire, que Larreſu (Labourdin), se sert de *zaitur*.

g/i /

Comme *naiſ* „je suis” est remplacé par *nauk* „tu m’as”, de même *ninſan* „j’étais” est remplacé par *ninduan* „tu m’avais”. *Ni ere present ninduan* (Act. xxii, 20); J’étais aussi présent. *Hinſen* ou *inſen* „tu étais” est déjà la forme familière; *zen* „il était” est remplacé par *zuen* „il avait”. Le souletin distingue quelquefois les flexions familières des flexions du verbe „avoir”. Ainsi :

c /

z /

<i>Niſ</i> „je suis”	= <i>nuk</i>	et <i>naiſ</i> „tu m’as”.
<i>Ninſan</i> „j’étais”	= <i>nundian</i>	et <i>nunduyan</i> „tu m’avais”.
<i>Niſate</i> „je serai”	= <i>nukek</i>	et <i>naikek</i> „tu m’auras”.
<i>Ninſate</i> „je serais”	= <i>nundukek</i>	et <i>nundukek</i> „tu m’aurais”.

Ces flexions de *eduki* seront en usage, mais elles sont évidemment fautives. *Naiſ* „tu m’as”, aurait dû être *nuk* ou *nauk*, comme l’écrivent les autres dialectes. Si *d-p-k* signifie tu-as-le, il faut que „tu-as-moi” soit *n-u-k*. Le thème verbal *ai* n’a rien à faire dans les flexions de *eduki*. On comprendrait plutôt que *naiſ* fût la forme familière de *naiſ*; mais cela n’est pas le cas; tous les dialectes ont pris ces flexions familières dans le verbe *eduki*; *nundian*, *nukek*, *zaitur* ne laissent aucun doute à ce sujet. Ce que nous avons dit de *naiſ* s’applique aussi à *naikek*; „tu m’auras” devrait donc être *nukek* & non *naikek*. La différence entre *nundian* & *nunduyan* paraît aussi fautive; à *ninſan* „j’étais” doit correspondre „tu m’avais”, & „tu m’avais” est *nunduyan* & non *nundian*.

u /

n /

L’emploi des flexions familières paraît être limité au verbe *izan* sans régime indirect; du moment qu’un régime indirect est exprimé, c’est la forme primitive, c’est-à-dire le verbe *izan* qui sert; p. ex. *naiſ* „je suis” fait *nirſayo* „je suis à lui” & *nirſayok* en est la forme familière. *Hunegatic, O Regue Agrippa eznirſayok...* (Act. xxvi, 19). Ainsi O Roi Agrippa, je ne suis point...